

PARLONS Régime de retraite

Résultats de l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2012

En juin, l'actuaire indépendant du régime de retraite, Mercer, a terminé l'évaluation actuarielle du Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes (le Régime) au 31 décembre 2012. L'évaluation fournit les chiffres officiels mettant à jour les estimations présentées dans le *Rapport aux participants 2012*.

Les résultats de l'évaluation montrent que, sur le plan de la continuité, le Régime a atteint son ratio de capitalisation cible de 100 %. Ce résultat signifie que l'on estime que le Régime dispose de suffisamment d'actifs pour payer les prestations de retraite futures, en supposant que Postes Canada soit financièrement viable et que le Régime continue de fonctionner à long terme.

Sur le plan de la solvabilité, selon la valeur de marché des actifs, le Régime présente un déficit de 6,5 milliards de dollars, pour un ratio de solvabilité de 72 %. Le déficit représente le manque à gagner qui existerait entre les actifs du Régime et le coût des futures prestations de retraite si le Régime avait pris fin au 31 décembre 2012.

Le déficit de solvabilité devant être capitalisé, selon la méthode du ratio de solvabilité moyen sur trois ans, s'élève à 5,9 milliards de dollars, pour un ratio moyen de solvabilité de 75 %. Le déficit, qui était de 4,7 milliards de dollars l'année dernière, a augmenté malgré un bon rendement des placements, en raison de la diminution des taux d'actualisation. Au 30 juin 2013, le rendement des placements demeure satisfaisant, à 5,7 %.

Étant donné que Postes Canada doit effacer tout déficit de solvabilité sur une période de cinq ans, elle devrait verser des paiements spéciaux d'un montant supérieur à 1 milliard de dollars par année, si des mesures d'allègement de solvabilité n'étaient pas en place.

Le 28 juin 2013, Postes Canada a remis le rapport de l'évaluation actuarielle aux organismes fédéraux de réglementation des régimes de retraite, le Bureau du surintendant des institutions financières et l'Agence du revenu du Canada, tel qu'il est requis.

Une évaluation actuarielle est une sorte de bilan pour le Régime. Postes Canada l'utilise pour évaluer la situation financière à long terme du Régime et établir les exigences de capitalisation.

Postes Canada évolue dans le but de s'adapter à sa nouvelle réalité commerciale et de demeurer pertinente pour les Canadiens. Son régime de retraite doit également évoluer et s'adapter à la nouvelle réalité.

Pour obtenir plus de renseignements au sujet des évaluations actuarielles et pour comprendre ce que les résultats signifient pour Postes Canada, consultez le *Rapport aux participants 2012* qui a été envoyé à votre domicile en juin et qui peut également être consulté à l'adresse www.retraitescp.com.

Le saviez-vous?

On entend par taux d'actualisation les taux à long terme servant au calcul des obligations au titre des prestations de retraite. Ces taux sont en baisse depuis de nombreuses années.

Lorsque les taux d'actualisation sont bas, la capitalisation du Régime est plus coûteuse. Par exemple, une diminution de 0,5 % du taux d'actualisation fait augmenter les obligations de la caisse de retraite d'environ 1,2 milliard de dollars. Une augmentation des taux d'actualisation aurait l'effet contraire.

Dans ce numéro

Résultats de l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2012	1
Sondage sur le <i>Rapport aux participants 2012</i> – Votre opinion compte	2
Outils de calcul de la pension	2
La retraite approche? Vous voulez en apprendre davantage à ce sujet?	3
Rendement des placements pour la période du 1 ^{er} avril au 30 juin 2013	4

Nous apprécions vos commentaires. Veuillez nous les envoyer, ainsi que toutes suggestions sur les sujets que vous aimeriez voir abordés, à l'adresse suivante :

SERVICE DES PENSIONS
 2701 PROM RIVERSIDE BUREAU B320
 OTTAWA ON K1A 0B1
 Courriel : pension.services@postescanada.ca



Restrictions : Dans cette publication, la mention Régime désigne le Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes. Les prestations exactes que vous recevez du Régime sont régies par le texte officiel du Régime qui est la référence finale dans tous les cas de différends. Pour obtenir plus de renseignements, visitez le site www.retraitescp.com. Vous pouvez aussi consulter Votre relevé personnel de prestations de retraite et Votre livret d'information.

Sondage sur le Rapport aux participants 2012 – Votre opinion compte

PARTICIPANTS AU VOLET À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nous remercions tous ceux et celles qui ont répondu au sondage relatif au *Rapport aux participants 2012* envoyé à votre domicile en juin. Vos commentaires nous aident à améliorer le rapport et à fournir aux participants au Régime l'information dont ils ont besoin, de la manière qui leur convient.

Vous êtes nombreux à avoir indiqué que vous souhaitiez recevoir les communications du Service des pensions par l'entremise du service postal^{MC}, et nous sommes à l'écoute. C'est pourquoi, en 2014, les communications telles que le bulletin *Parlons régime de retraite* seront accessibles aux participants au Régime par l'entremise du service postal.

Si vous n'avez pas de compte postal, rendez-vous sur le site postel.ca et suivez les directives en ligne. L'inscription et l'utilisation sont gratuites. En utilisant le service postal, vous aidez également Postes Canada à accroître ses activités numériques.

Il n'est pas trop tard pour nous envoyer vos commentaires au sujet du *Rapport aux participants 2012*. Prenez quelques instants pour répondre au sondage qui se trouve sur la carte jointe au rapport imprimé ou en ligne à l'adresse www.retraitecp.com. [postel^{MC}](http://postel.ca) est une marque de commerce de la Société canadienne des postes.

A vous la parole

L'équipe de la pension est fière du nouveau Rapport aux participants 2012. En vous offrant un rapport dont le contenu a été modifié de 85 % comparativement à celui de l'année dernière, nous espérons que vous en tirerez plus d'avantages. Nous sommes heureux de recevoir vos commentaires sur le site www.retraitecp.com pour améliorer le contenu de votre rapport.

Selon moi, le nouveau Rapport aux participants :

- Contient l'information nécessaire
- Contient assez d'informations de leur contenu de base
- Me fournit l'information dont j'ai besoin pour l'avenir en ce qui concerne le régime
- Me fournit pas assez d'informations, je préfère lire les autres documents

Quelles sections vous intéressent le plus? (Cochez toutes les réponses pertinentes)

- Messages du président du Conseil d'administration et du président directeur général
- Les régimes de retraite au Canada - Une retraite d'appoint
- Comment se faire inscrire pour Postes Canada?
- Un aperçu de nos participants
- Nous sommes prêts à vous aider les participants
- Que préférez-vous?
 - Recevoir le rapport par l'entremise du service postal
 - Un message postal indiquant que le rapport est officiel
 - Un site web www.retraitecp.com
 - Un site web qui permet d'indiquer que le rapport est officiel
 - Un site web www.retraitecp.com
- Messages du Régime
- Des paiements en 2012
- Retour des États-Unis
- Retour des travailleurs indépendants de la capitale

Avez-vous l'intention de visiter le site Web www.retraitecp.com pour consulter les États financiers? Oui Non

Mon âge : 35 - 50 - 55 - 60 - 65 - 70 - 75 - 80 - 85 - 90 - 95 - 100 **Je travaille toujours Je suis à la retraite**

Ces renseignements ne seront utilisés que pour nous aider à améliorer le Rapport aux participants.

Votre Régime de Retraite

Bienvenue à votre régime de retraite

Avec plus de 65 000 participants, le régime de retraite de Postes Canada est l'un des plus importants régimes de pension à prestations déterminées offerts par un seul employeur au Canada.

Nouvelles récentes

- juin 2013 : Retour des participants en 2013
- mai 2013 : Assurances de santé de retraite

Sondage Rapport aux participants

Veuillez prendre un moment pour compléter nos sondages

Outils de calcul de la pension

PARTICIPANTS AU VOLET À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nouveau : NIP par téléphone

Première utilisation du calculateur des prestations de retraite

Vous avez reçu, dans votre trousse d'adhésion au Régime, un numéro d'identification personnel (NIP) vous permettant d'utiliser le calculateur des prestations de retraite sur le site www.retraitecp.com. Si vous ne le trouvez pas, vous pouvez désormais obtenir un NIP temporaire en appelant le Centre du régime de retraite au 1 877 480-9220 (ATS : 1 866 370-2725).

À l'aide du NIP temporaire, vous pouvez ouvrir une session et utiliser le calculateur des prestations de retraite. Au moment de votre première visite, le système vous invitera à modifier le NIP et à créer une question d'identification.

Oubli d'un NIP déjà configuré

Vous pouvez le réinitialiser vous-même.

Sur la page « Bienvenue sur le site web du calculateur du Régime de retraite de Postes Canada », sélectionnez « Avez-vous oublié votre NIP? ».

Pension Centre - Centre du régime de retraite

Welcome to the Canada Post Pension Plan Calculator site!

To begin, enter your employee number, retirement period and PIN from your label.

Bitte geben Sie Ihre Mitarbeiter-Nummer, Ihren Ruhegehaltszeitraum und Ihre PIN ein.

Emploie Number / Numéro d'employé

Pin

Continuer / Continuar

Avez-vous oublié votre NIP?

Vous pouvez obtenir un NIP temporaire en appelant le Centre du régime de retraite au 1 877 480-9220 (ATS : 1 866 370-2725).

Forgot Your PIN Help / Aide en regard de NIP oublié

Please enter your Employee Number within Canada Post's online system.

Entrez votre numéro d'employé à l'intérieur du système en ligne.

Employee Number / Numéro d'employé

Additional Security Questions

The image you see in the below photo is known as a "captcha". A captcha is a challenge-response test used in computers to detect if the user is human. It is used to prevent automated software from using the system. This is done to protect the system from being used by a computer program.

Vous devez répondre à des questions de sécurité supplémentaires.

L'image que vous voyez dans la photo ci-dessous est connue sous le nom de "captcha". Un captcha est une forme de défi qui permet de vérifier si l'utilisateur est humain. Elle est utilisée pour empêcher les logiciels de prendre le contrôle du système. Cela est fait pour protéger le système contre les logiciels malveillants qui tentent d'utiliser le système de manière automatisée.

Continue / Continuar

Inscrivez votre numéro d'employé (sans les zéros du début) et les deux mots du test d'évaluation (appelé test captcha), puis cliquez sur « continuer ».

Répondez à la question d'aide pour un NIP oublié à laquelle vous avez répondu lors de votre première visite. Le système vous demandera de réinitialiser votre NIP.

Si vous avez oublié votre réponse, veuillez appeler le Centre du régime de retraite pour obtenir un NIP temporaire.

Afin de protéger la confidentialité de vos renseignements, les NIP ne seront pas transmis par courriel.

PARTICIPANTS AU VOLET À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Créez un plan d'action pour vos objectifs de retraite en ouvrant une session sur le site masunlife.ca > outils mon argent > Planificateur de retraite.



La retraite approche? Vous voulez en apprendre davantage à ce sujet?

Participez à un atelier de préretraite offert gratuitement par Postes Canada pour en savoir plus sur :

- la valeur de vos prestations de retraite de Postes Canada;
- le fonctionnement des programmes gouvernementaux relatifs à la retraite;
- la manière de définir vos objectifs de retraite et les bases de la planification de retraite;
- la façon dont vos choix financiers, juridiques et d'un style de vie sain peuvent avoir une incidence sur votre retraite.

Qui peut participer?

La participation à l'atelier, qui s'adresse aux participants au Régime et leurs conjoints, est sur invitation seulement.

- Les participants au volet à prestations déterminées doivent être à cinq ans de l'obtention d'une pension non réduite et ne peuvent assister à l'atelier qu'une seule fois au cours de leur carrière. Les invitations sont habituellement envoyées au cours des deux premiers mois de l'année.
- Les participants au volet à cotisations déterminées doivent avoir au moins 50 ans. Les invitations sont habituellement envoyées en mars.

Quels sont les ateliers offerts?

Plusieurs types d'ateliers sont offerts.

- Pour les participants au volet à prestations déterminées : atelier de groupe en personne d'une durée d'une journée, organisé par des spécialistes en planification de la retraite de l'Institut de planification de la retraite.
- Pour les participants au volet à cotisations déterminées : séances d'information d'une durée de 90 minutes intitulées « mon argent après le travail », animées par des spécialistes de la Financière Sun Life et ne portant pas précisément sur le Régime de retraite de Postes Canada. Les employés peuvent assister aux deux séances suivantes :
 - ▶ « Êtes-vous prêt pour la retraite? » Séance d'information ou webinaire à l'intention des employés qui prendront leur retraite d'ici 10 ans.
 - ▶ « L'heure de la retraite approche. » Webinaire seulement à l'intention des employés qui prendront leur retraite d'ici 5 ans.

Séances de 2013 encore ouvertes aux participants au volet à prestations déterminées

Si vous avez reçu une invitation, mais que vous ne vous êtes pas encore inscrit ou que vous n'avez pas encore participé, il n'est peut-être pas trop tard pour assister à un atelier en 2013. Des places sont encore disponibles dans les villes suivantes : Montréal, Ottawa, Oakville-Burlington et Toronto (Gateway).

Pour vous inscrire, consultez l'invitation que vous avez reçue en février dernier ou communiquez avec ctc TrainCanada en composant le 1 877 672-2111. ctc TrainCanada vérifiera que vous pouvez participer. Ne tardez pas, car il ne reste plus que quelques ateliers.

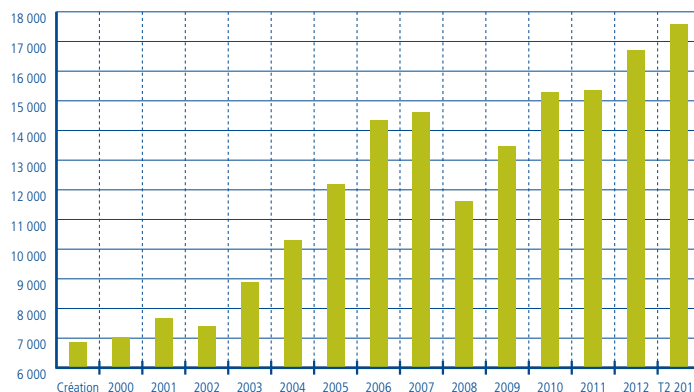
Conjoncture du marché

Au cours du deuxième trimestre de 2013, les marchés des actions ont affiché des résultats mixtes. L'indice composé S&P/TSX canadien a connu une baisse de 4,1 %. En termes de dollars canadiens, l'indice S&P 500 aux États-Unis a connu une hausse de 6,9 %, et l'indice EAEO a connu une hausse de 2,8 %. L'indice DEX Obligataire Universel a diminué de 2,4 % pendant le trimestre. La Banque du Canada a maintenu les taux d'intérêts à un niveau stable de 1,0 %. Le tableau suivant fait état du rendement de la caisse du Régime (% de rendement).

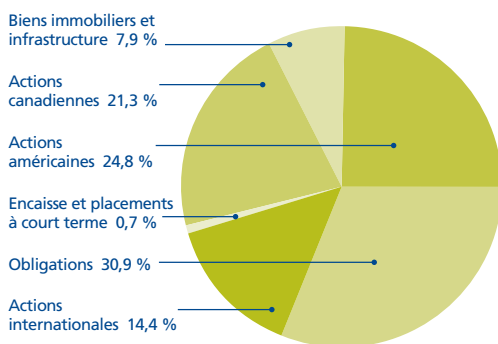
Catégorie d'actif	Valeur de marché (en millions de dollars)	2013 avril-juin (%)	2013 cumul (%)	2012 année (%)	2011 année (%)	2010 année (%)	2009 année (%)	2008 année (%)
Revenu fixe								
Encaisse et placements à court terme	125,9	0,3	0,5	1,0	1,0	1,0	1,7	3,0
Obligations	5 427,0	-3,4	-2,8	4,6	10,5	7,7	8,7	3,7
Actions								
Actions canadiennes	3 743,6	-1,5	3,8	7,3	-9,1	15,2	33,0	-32,0
Actions américaines	4 351,1	7,1	21,2	14,7	3,1	9,5	9,9	-21,6
Actions internationales	2 536,4	1,0	8,2	17,8	-12,7	4,0	16,3	-37,4
Biens immobiliers et infrastructure	1 392,0	2,6	4,2	15,2	15,0	15,1	-9,1	-1,5
Total du Régime de pension agréé	17 576,0	0,37	5,74	10,13	0,19	10,38	16,19	-19,27
Indice de référence		-0,46	4,21	8,51	0,78	9,85	15,79	-17,58

Points saillants des placements

- Pour le deuxième trimestre, le taux de rendement de la caisse se situait à 0,37 % par rapport à l'indice de référence de moins 0,46 %. Jusqu'à présent, la caisse de retraite a augmenté de 5,74 % par rapport à l'indice de référence de 4,21 %.
- Au 30 juin 2013, la caisse avait un actif de 17 576,0 millions de dollars.
- Le Régime a eu des sorties d'argent nettes de 57,4 millions de dollars au cours du deuxième trimestre. Les actions canadiennes ont été réduites de 44,7 millions de dollars, les actions américaines de 86,1 millions, les actions internationales de 20,0 millions et les obligations à rendement réel de 13,8 millions. Affectés à notre compte de couverture de change ont été 2,4 millions de dollars et à l'encaisse et placements à court terme, 75,0 millions. Quant aux actifs non traditionnels, 21,1 millions de dollars ont été prélevés des biens immobiliers, 40,2 millions affectés à l'infrastructure et 11,9 millions à des sociétés à capital fermé.



COMPOSITION DE L'ACTIF



Points saillants de la composition de l'actif

- Au 30 juin 2013, 68,4 % de l'actif ont été affectés à des actions, à des biens immobiliers et à l'infrastructure comparativement à la composition de l'actif visée de 62,5 %. Les actions canadiennes représentaient 21,3 % du total, les actions américaines, 24,8 %, les actions internationales, 14,4 % et les biens immobiliers et l'infrastructure, 7,9 %.
- Un pourcentage de l'actif de 31,6 % a été investi dans des obligations et des placements à court terme, par rapport à une composition de l'actif visée de 37,5 %. Ce chiffre comprend 6,1 % d'obligations à rendement réel, 24,8 % d'obligations nominales et 0,7 % d'encaisse et placements à court terme.